

Compétition
Mes premiers jeux
Johanne Mercier 2012



Samedi le 21 Janvier 2012

C.P.A. St-Jérôme
Centre sportif de St-Antoine
Région des Laurentides
AVIS DE COMPÉTITION

LE CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE ST-JÉRÔME

ANNONCE LA TENUE

DE LA COMPÉTITION MES PREMIERS JEUX JOHANNE MERCIER 2011

LE 21 JANVIER 2012

Le C.P.A. St-Jérôme a le plaisir de vous annoncer qu'il sera l'hôte de la compétition
« Mes Premiers Jeux 2011 »

Cette compétition est assujettie aux règlements de Patinage Canada

La Compétition se tiendra au : Centre Sportif de St-Antoine
600, 35^e avenue
Saint-Antoine, Québec

DIMENSION DE LA PATINOIRE

Pour les catégories Débutant et Pré-Préliminaire : 80 x 200 pieds. Les autres catégories utiliseront la moitié de la surface glacée.

RESPONSABILITÉS

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

CONDUITE DES PARTICIPANTS

- a) Les participants sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels et des bénévoles chargés de la compétition
- b) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leur décision ou des notes des juges pourrait être suspendu ou exclu de toute compétition subséquente.

ADMISSIBILITÉ

Seuls les patineurs et patineuses membres en règle de Patinage Canada dont le Club d'appartenance est le CPA St-Jérôme, seront admis comme participants.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les formulaires d'inscription devront être reçus au plus tard le 26 Novembre 2011. Le comité se réserve le droit de refuser toutes inscriptions reçues après cette date.

DATE LIMITE D'ÂGE

Il n'y aura aucune limite d'âge

RESTRICTIONS

Le groupe de patineurs et patineuses représentant chaque club à la compétition « MES PREMIERS JEUX – LAURENTIDES 2012 » et « RAYMOND-VILLENEUVE 2012 » **sera composé de 26 patineurs ou patineuses pour les catégories « style libre » et d'une équipe par catégorie « équipe »**. Il sera formé selon les résultats obtenus dans chaque club selon les critères suivants :

- 1) Les médaillés d'or des 26 catégories « style libre » **sauf la catégorie canard qui n'est pas admissible à la finale.**
- 2) Le groupe sera complété par les médaillés d'argent et, au besoin par les médaillés de bronze des catégories suivantes :
7-10-13-16-19-1-4-22-25-9-12-15-18-21-3-6-24-26-8-11-14-17-20-2-5-23
- 3) En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant. Si aucun concurrent n'est disponible, sauter à la catégorie suivante selon l'ordre établi ci-haut
- 4) Une équipe de la catégorie ÉTAPE 2
- 5) Une équipe de la catégorie ÉTAPE 3
- 6) Une équipe de la catégorie ÉTAPE 4
- 7) Une équipe de la catégorie ÉTAPE 5
- 8) Une équipe de la catégorie Pré-Préliminaire

- 9) Un patineur doit faire la compétition de son club pour avoir droit de participer à la compétition finale régionale, **même si ce n'est qu'une démonstration.**

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription sont de \$25.00 par participant pour les solistes non remboursable après le 1^e décembre.

Les équipes les frais sont assumés par le C.P.A. St-Jérôme au coût de \$30.00 par équipe.

DATE LIMITE DES ÉTAPES

1^{er} décembre 2011

ENREGISTREMENT

Tous les participants devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna, **au minimum une heure avant le début de leur épreuve.** Note : Veuillez mentionner lors de votre inscription si le patineur ou la patineuse participe à la compétition d'équipe.

RÉCOMPENSE

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

FORMATION DES GROUPES

Mes Premiers Jeux : le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, selon ces répartitions :

Abeilles Filles A : ne pas avoir plus de 5 ans le 1^{er} décembre 2011

Abeilles Filles B : avoir 6 ans et plus au 1^{er} décembre 2011

Abeilles Garçons : aucune limite d'âge

Pingouins Filles A : ne pas avoir plus de 6 ans le 1^{er} décembre 2011

Pingouins Filles B : avoir 7 ans ou plus au 1^{er} décembre 2011

Pingouins Garçons : aucune limite d'âge

Étape 3 Filles A : ne pas avoir plus de 6 ans le 1^{er} décembre 2011

Étape 3 Filles B : avoir 7 ans ou plus le 1^{er} décembre 2011

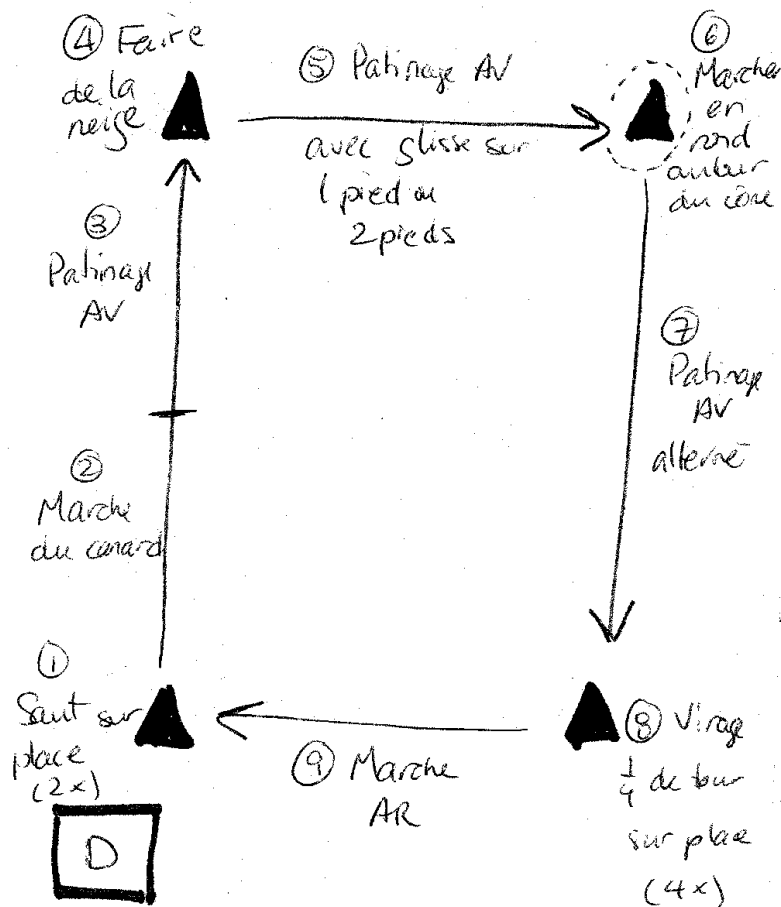
Étape 3 Garçons : aucune limite d'âge

MES PREMIERS JEUX

CATÉGORIE CANARD

Catégorie non officiel, pour les patineurs n'ayant aucune étapes réussit au 1^{er} décembre 2011 et désireux de faire partie de la compétition. **Les gagnants de cette catégorie ne participeront pas à la finale régionale.** Leur parcours et les règlements seront les mêmes que ceux de la catégorie abeilles.

Canard



MES PREMIERS JEUX

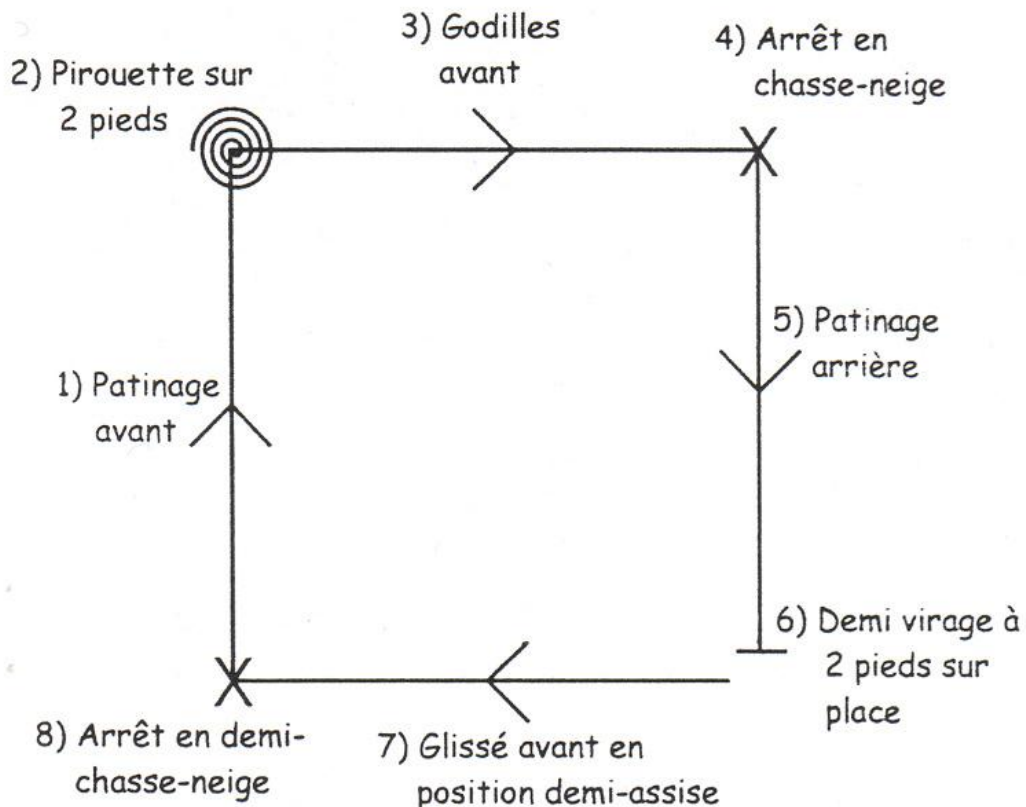
CATÉGORIE ABEILLES

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 1 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2011.

- 1- Abeilles Filles A : ne pas avoir plus de 5 ans le 1^{er} décembre 2011
 - 2- Abeilles Filles B : avoir 6 ans et plus au 1^{er} décembre 2011
 - 3- Abeilles Garçons : aucune limite d'âge
- Les patineurs et patineuses devront exécuter le circuit qui suit, sur la musique choisie par le comité.
 - Les patineurs/patineuses doivent commencer et terminer avec la musique (tant que la musique joue, les patineurs/patineuses doivent patiner le circuit, si nécessaire faire une 2^e répétition du circuit.)
 - Musique imposée : 1 minute (+/- 10 secondes)

Abeilles



MES PREMIERS JEUX

CATÉGORIE PINGOUINS

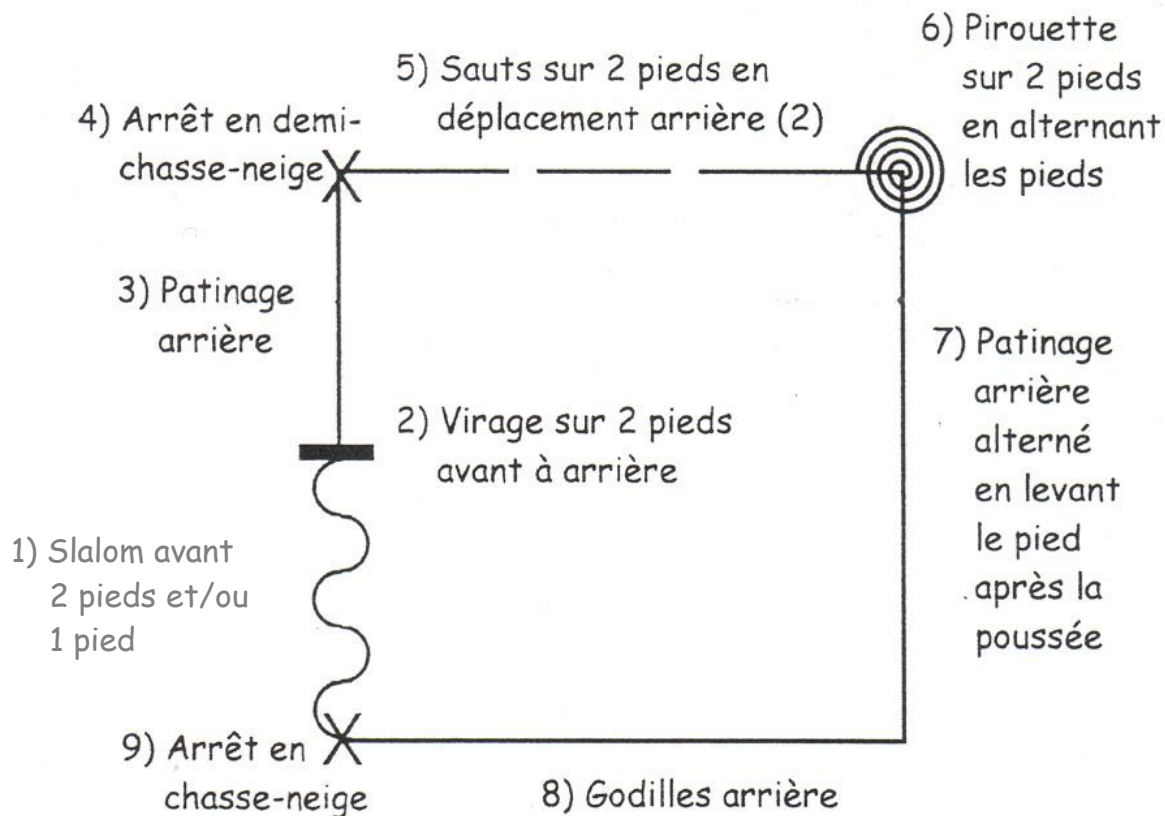
Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 2 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2011.

- 4- Pingouins Filles A : ne pas avoir plus de 6 ans le 1^{er} décembre 2011
 - 5- Pingouins Filles B : avoir 7 ans ou plus au 1^{er} décembre 2011
 - 6- Pingouins Garçons : aucune limite d'âge
- Les patineurs et patineuses devront exécuter le circuit qui suit, sur la musique choisie par le comité.
 - Les patineurs/patineuses doivent commencer et terminer avec la musique (tant que la musique joue, les patineurs/patineuses doivent patiner le circuit, si nécessaire faire une 2^e répétition du circuit.)
 - Musique imposée : 1 minute (+/- 10 secondes)

Pingouins

(10m x 10m)



MES PREMIERS JEUX

CATÉGORIE ÉTAPE 3

Doit patiner sur une glace Patinage Plus seulement; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.

- ***Aucun autre élément technique ne peut être ajouté au programme. Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement à cet énoncé***

Avoir réussi dans le programme Patinage Plus l'étape 3 et pas plus, le ou avant le 1^{er} décembre 2011 Musique imposée : 1 minute +/- 10 secondes

- 7- Étape 3 Filles A : ne pas avoir plus de 6 ans le 1^{er} décembre 2011
- 8- Étape 3 Filles B : avoir 7 ans ou plus le 1^{er} décembre 2011
- 9- Étape 3 Garçons : aucune limite d'âge

Éléments imposés dans le solo

- Slalom avant (2 pieds et 1 pied)
- Séquence poussés et glissés continus arrière (min. huit poussées fortes)
- Pirouette : 2 pieds en alternant les pieds
- Saut : 2 pieds en déplacement arrière
- Spirale avant